

## MES PROMESSES

Dans la crainte que quelque équivoque ne reste dans l'esprit du public au sujet de ce qui a fait la matière de l'agréable et trop court entretien que j'ai eu avec Mgr Bruchési, je me permettrai d'écrire ici quelques mots pour satisfaire la légitime curiosité de mes concitoyens.

Je dis "légitime curiosité", et c'est juste. Après l'allusion, inattendue pour moi, et presque directe aux promesses que j'ai faites à Sa Grandeur, le public averti est en droit de connaître ce que j'ai promis pour juger par ma conduite future si, comme journaliste, je suis digne de sa confiance et de son estime. Et cette confiance, et cette estime de mes lecteurs, du public en général, ont trop de prix à mes yeux pour que, de gaité de cœur ou par lâcheté, j'en sacrifie une parcelle.

Le public doit savoir si je suis un poltron pour faire des promesses hypocrites, contre ma conscience, contre mes intimes convictions, et un traître pour les violer plus tard.

Voilà les raisons que j'invoque pour rompre le silence que j'aurais été heureux de garder, si Sa Grandeur n'avait jugé à propos de rendre, en quelque sorte, le public témoin de mes promesses et gardien de ma conduite.

Evidemment, Mgr Bruchési a voulu porter un grand coup, frapper les esprits, ébranler les cœurs, en profitant d'une circonstance aussi solennelle que celle de la bénédiction publique de la pierre angulaire de l'église de Saint-Jérôme, qui avait attiré une affluence considérable, pour faire allusion une à *entrevue dans laquelle Sa Grandeur avait, a-t-elle dit, reçu des promesses qui honoraient ceux qui les avaient faites.* Et Sa Grandeur, revêtue des ornements pontificaux, entourée d'un peuple respectueux et heureux de sa présence, au pied d'un trône autour duquel s'empressaient des ecclésiastiques en surplis, parlait avec lenteur, scandant ses paroles et les appuyant du geste. Mgr Bruchési ajoutait gravement : " Et je veillerai pour m'assurer que l'on y sera fidèle ".

Donc, il faut une explication, et la voici.

L'ÉGALITÉ conserve son programme d'hier, elle n'en n'abandonne point un *iota*. Depuis le premier mot jusqu'au dernier, je n'avais rien à retirer : je n'ai rien retiré.

Et je crois que Sa Grandeur l'a admis.

Comme par le passé, donc, je m'appuie, en matière politique, sur les grands et immuables principes de la Révolution, tels qu'exposés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen lue à l'Assemblée constituante, et votée par elle dans la journée du 2 octobre, 1789. Et dire les droits de l'homme, du citoyen, c'est dire à la fois ses devoirs envers son semblable, qui a les mêmes droits que lui.

En matière religieuse, j'écoute les dictées de ma conscience ; je rapporte tout à l'Évangile, je juge de tout d'après l'Évangile, et, de plus comme simple fidèle, heureux de mon titre de catholique, j'accepte l'autorité doctrinale de l'Église.

Hors de là, je suis libre ; et je n'abdique mon franc arbitre, ma liberté et ma raison entre en les mains de qui que ce soit.

Voilà ce que j'ai écrit en tête du programme de l'ÉGALITÉ, et ce que j'ai résolument réaffirmé à Mgr Bruchési, mais avec toute la déférence due à son rang élevé. Sa Grandeur pourra me rendre ce témoignage, je pense, que je lui ai prouvé autant de respect qu'Elle m'a montré de bonté.

J'arrive aux questions de détail.

Mgr Bruchési, tout en-admettant que dans les églises de Rome et au Vatican, la peinture, la statuaire même, représentent, en grand nombre, des nudités dont personne ne songe à se scandaliser, tout entier à l'admiration d'une œuvre d'artiste, ne saurait pourtant, m'a-t-elle dit, tolérer sur les pages de ma revue l'exhibition de cette vignette qui reproduit la couverture d'un fascicule du Panorama-Salon. Devant l'insistance, je voudrais dire les menaces de Sa Grandeur, mais celle-ci s'est défondue vivement de vouloir me faire des menaces, devant l'insistance, dis je, de Sa Grandeur, j'ai consenti, sans arrière pensée, "j'ai promis" de